

Meilleurs Vœux.

Voilà 2011 c'est fini. C'est l'heure des vœux. Mr Guéant annonce 32.922 expulsions d'étrangers en 2011, un record ! Objectif 35.000 en 2012. Peu importe que dans ces 32 922, un tiers soit des « retours volontaires forcés » de roumains, un autre tiers soit des réadmissions de résidents communautaires.

Peu importe que cette politique soit une honte, un fiasco, une gabegie. Tout le monde le sait, presque tout le monde s'en fout.

Nous on est là, on assiste à tout ça depuis près de cinq ans maintenant et on « impacte » comme on dit dans le jargon. On fatigue, on se désespère, on s'énerve, on s'épuise mais on tient le coup. On attend que ça passe ou que ça casse, on verra bien dans quelques mois maintenant et du coup la seule chose qui nous reste, c'est de témoigner dans cette modeste gazette de ce que nous vivons au quotidien dans le centre de rétention. Des horreurs auxquelles on assiste mais aussi aux moments de joie et de solidarité. On en aurait tellement plus à raconter, tellement d'histoires d'amour, de voyages, de rêves brisés,

Donc voilà, en 2012, nous on s'engage à continuer tant bien que mal, avec plus ou moins d'inspiration, à vous envoyer chaque mois un petit témoignage de ce qui se passe au centre de rétention dans nos bureaux. Et plus il y aura d'expulsions plus on vous en racontera. C'est ça notre objectif à nous.

Alors Bonne année, pleine de combats, de victoires et de clairvoyance.

GRADINGUE :

Plus de budget, plus de justice !

Ali est en France depuis 13 ans.

C'est un solitaire. Il habite seul et bosse depuis toujours.

Les mois les meilleurs il arrive à dégager une petite centaine d'euros qu'il envoie à sa mère restée en Tunisie

Ali vient de finir un chantier de plusieurs mois dans le bâtiment. 12 heures par jour payé une misère.

Enfin payé c'est vite dit, car de l'argent, Ali n'en a pas vu la couleur. Ni lui ni les autres personnes, toutes sans papiers qui bossaient avec lui.

Le chantier, un centre commercial de banlieue parisienne a été fini dans les délais. Les magasins par contre ont ouvert pour le plus grand bonheur des clients et des commerçants.

Ali est en colère et ses collègues aussi. Ils prennent leur dossier en main et se cotisent pour payer un avocat parisien afin de déposer une requête devant le conseil des Prud'hommes de Bobigny.

A ce stade, il faut savoir qu'en matière prud'homales un sans papier n'a pas le droit à l'aide juridictionnelle. Il a des droits mais pas de moyen de les faire valoir, sauf s'il a quelques économies.

La requête est déposée et Ali se dit que quelques jours de repos ne lui feraient pas de mal.

Des vacances quelle drôle d'idée pour un sans papier !

Il profite de la voiture d'un ami qui descend quelques jours dans le sud de la France. Mauvaise pioche !

Contrôle autoroutier, sortez à la prochaine bretelle et hop en rétention à Toulouse.

Ali me montre une convocation à une audience de conciliation au conseil des prud'hommes de Bobigny pour le 8 décembre.

- vous pouvez les appeler pour leur expliquer que je ne pourrais pas y aller puisque je suis prisonnier ici ?

J'appelle le numéro figurant sur la convocation où il est indiqué de prévenir en cas d'empêchement.

Le parcours du combattant commence.

Une, deux, trois, dix tentatives plus tard aucune réponse.

J'envoie une télécopie expliquant la situation.

Après une semaine sans nouvelle je rappelle et le TGI me donne une ligne directe*

- Bonjour madame je vous ai envoyé une télécopie il y a plusieurs jours mais je n'ai aucune nouvelle depuis et l'audience du 8 décembre a déjà eu lieu. J'espère que ma télécopie a été lue à temps.

- ha non Monsieur c'est impossible puisque notre unique fax ne fonctionne plus depuis le mois d'Août.

- Non, ce n'est pas possible, un tribunal qui n'a pas de fax ?

- Bin oui on a plus de budget pour payer les cartouches d'encre.

Je crois rêver.

-Au moins pouvez vous me dire si la demande de report d'audience à bien été accepter ?

- Non ce n'est pas possible car le logiciel informatique est en panne.

Surréaliste

-- Vous pensez que ça va durer longtemps cette panne ?

- Alors là je ne peux rien vous dire ça dépend si on arrive à le remettre en route nous même car on ne peut pas payer un technicien.

Finalement j'appelle un représentant d'une représentation syndicat de Seine Saint Denis qui va lui-même sur place pour régler le problème.

Faut il en rire ou en pleurer. Comment un sans papier, victime d'un patron voleur et voulant faire valoir ses droits dans le 93 arrive t'il à se débrouiller seul ?

* 01 48 96 22 12 vous pouvez vérifier et vous verrez que je n'exagère rien.

LEO

UZERCHE GROS BUSINESS

Je rencontre Sergiu, un jeune homme plein de vie qui sort de 10 mois à la Maison d'arrêt d'Uzerche. Demain, à 4h30 du mat, il rentre dans son pays à Chisinau en Moldavie. Sergiu a pris 12 mois de prison ferme et deux ans d'ITF parce que son pote a volé 3 portefeuilles dans un centre commercial de Versailles. VERIDIQUE. Ils sont fouillés à la sortie du magasin. Son ami a les portefeuilles. Sergiu propose de les payer mais l'agent de sécurité préfère prévenir la police. Conscience professionnelle quand tu nous tiens. Résultat, Sergiu écope de 12 mois de prison ferme assortis de 2 années d'interdiction du territoire pour vol en réunion et séjour irrégulier en récidive. On ne rigole pas au TGI de Meaux avec les vols à l'étalage.

Les malversations, les prises illégales d'intérêt, les détournements de fonds publics c'est autre chose mais Sergiu n'est pas atteint d'anosognosie. Il se retrouve donc à la maison d'arrêt de Bois d'Arcy puis, quelques mois plus tard transféré au centre de détention d'Uzerche.

Il a réussi à ne pas se faire *bouffer* par la prison. Il est soulagé d'en avoir terminé avec cette histoire et comme il part demain, il me raconte comment ça se passe là bas.... A la maison d'arrêt.

Il me décrit le gros business de la prison. Un travail rémunéré largement en dessous des minimas sociaux et puis une marchandisation du moindre service dans les murs. Pour l'accès à la salle de sport : 2,5 euros par mois TTC ; le frigo : 5 euros par mois ; la télé 26 euros par mois, ainsi de suite. Au moindre retard de paiement c'est la télé retirée dans la demi heure. Une serviette pendue à la fenêtre mène direct à la case mitard. Et la drogue qui circule dans tous les coins pour la paix sociale.

Sergiu a passé 10 mois dans cet endroit et il en ressort indemne. Fauché certes puisque les 1000 euros qu'il avait lors de son interpellation lui ont été saisis. Mais indemne.

Il n'a toujours pas vu son fils né il y a trois mois à Créteil et ce n'est pas demain la veille qu'il le verra puisqu'il doit rentrer à Chisinau, attendre 2 ans avant d'essayer de revenir. Tout ça pour un vol par personne interposée de portefeuille. M Copé maire de Meaux, dont les photos dans le riad de M TAKIEDINE viennent de paraître, devrait se méfier de l'intransigeance de la justice rendue dans sa belle ville.

LA HONTE DE LA REPUBLIQUE

Depuis la fermeture temporaire du centre de rétention de Perpignan, nous recevons toutes les personnes arrêtées à la frontière franco-espagnole. Hommes et femmes principalement issus des pays sud-américains et qui résident et travaillent en Espagne. Ils ont presque tous la même histoire. Ils vivent en Espagne, la plupart du temps régulièrement et faisaient un voyage en Europe, soit pour visiter un proche, soit pour chercher du travail en Italie.

Ils sont arrêtés à la frontière, conduit au centre de rétention puis réadmis en Espagne un ou deux jours plus tard, ou dans leur pays d'origine en cas de refus de l'Espagne.

C'est comme ça, en quelques minutes, une jeune serveuse marocaine qui travaille à Barcelone se retrouve à Casablanca chez son père qu'elle a quitté en claquant la porte 5 ans plus tôt, un père de famille bolivien parti le matin livrer un matelas à Perpignan se retrouve trois jours plus tard à Quito séparé de sa femme et de ses deux enfants, un étudiant pakistanais qui était le matin sur les bancs de la fac à Gérone se retrouve le lendemain soir à Islamabad. Tout cela pour avoir traversé ou juste séjourné, quelques heures sur le territoire français en situation irrégulière.

Il faut dire qu'en matière de quotas de reconduites à la frontière, la Préfecture des Pyrénées-Orientales a trouvé le bon filon. Imparable. Les frontières de l'espace Schengen sont perméables. Les gens circulent, voyagent et il suffit de mettre des filets pour pêcher.

Tous ces gens n'avaient rien à voir avec la France. Ils ne voulaient que la traverser en bus ou en train. Ils n'auraient dû en connaître au mieux qu'un urinoir sur une aire d'autoroute mais la France en a décidé autrement ; au prix de sommes faramineuses uniquement pour un communiqué de presse de fin d'année du Ministère de l'Intérieur.

Et de la souffrance que cela engendre...

Sylvia a la trentaine. Elle est guatémaltèque et doit mesurer moins d'un mètre cinquante. Une petite souris. Elle vit aux Pays Bas avec son copain hollandais, un géant. Avant leur mariage, ce dernier voulait lui présenter sa famille qui vit en Espagne.

Ils sont arrêtés dans leur voiture alors qu'ils passaient la frontière. Nous sommes le 24 décembre. Les quotas sont remplis depuis longtemps dans les Pyrénées-Orientales mais c'est une question de principe pour la PAF 66. Sylvia est donc séparée de son fiancé et placée en garde à vue. Elle y passe 24 heures.

Elle se met à pleurer quand elle me raconte. Le froid dans la cellule sale. Les blagues salaces. Les brimades et les humiliations. L'absence de porte dans les wc. Elle est choquée. Elle préfère être expulsée au Guatemala et abandonner tous ces projets plutôt que de rester un jour de plus dans une prison française. Elle ne comprend pas parce qu'elle n'a rien fait de mal. Dans un souffle en sortant de mon bureau elle tient à me dire qu'elle a d'autant plus de mal à supporter tout ça qu'elle reste traumatisée par une séquestration subie lorsqu'elle se trouvait dans son pays. Elle sera libérée par le juge des libertés cinq jours plus tard.

Daynor est un grand gaillard de 29 ans. Lui aussi a été interpellé à la frontière alors qu'il allait passer Noël avec sa femme et son fils qui vivent en Italie. Lui travaille en

Espagne. Il n'a pas le choix. Cela fait 6 ans qu'il passait Noël tout seul à Barcelone. cela fait 6 ans qu'il n'a pas revu sa mère qui vit à Bogota. Il jure beaucoup. D'une colère froide « *contre ce putain de monde. Contre ces putains de patrons qui le paient une misère pour trimer 10 heures par jour ; contre ces putains de flics qui le renvoient si loin en arrière* » en quelques minutes. « *Contre sa putain de vie qui n'a aucun sens.* » Il sera expulsé au bout de 7 jours.

Juan Carlos est équatorien. Il vit tout à fait régulièrement en Espagne avec femme et enfants. Il a traversé la frontière dans une camionnette avec ses collègues pour un chantier du côté français. Tout ce qu'il y a de plus légal. Lors du contrôle frontière, Juan Carlos présente son titre de séjour espagnol en cours de validité mais il a oublié son passeport à la maison avant de partir au boulot. Dans un pays normal, on dirait à ce Monsieur de faire demi tour parce qu'il doit pouvoir justifier de sa pièce d'identité afin de circuler ne serait ce qu'un jour sur le territoire français.

Mais dans la France de Claude Guéant, ce n'est pas comme ça que cela se passe. Juan Carlos est le client parfait. Il est arrêté, placé en garde à vue pendant 24 heures conduit sous escorte au centre de rétention de Toulouse et il sera reconduit 48 heures plus tard toujours sous escorte au poste frontière, exactement au même endroit où il a été interpellé trois jours plus tôt.

Du travail propre et sans risque qui rapporte une petite bûchette qui à la même valeur qu'une autre.

Sauf que ce coup ci la machine se grippe. Sans que l'on sache pourquoi la Préfecture libère Juan Carlos à 19 h pour une erreur de procédure. Sans aucune explication, on le fout à la porte du centre. Nous sommes le 28 décembre, il fait 4 degrés. Il n'a que ses vêtements légers sur lui. Ni argent, ni téléphone qui fonctionne. Il ne parle pas un mot de français, ne sait absolument pas où il se trouve et même s'il le savait, ça ne l'arrangerait pas vraiment puisqu'il est dans une zone commerciale de Blagnac.

Il essaie donc de rejoindre l'Espagne. La seule solution qu'il trouve est de se rendre à l'aéroport à pied. 3 heures de marche. Arrivé là bas, on lui dit qu'il ne peut pas acheter de billet parce qu'il n'a pas de passeport justement. Il ne peut pas non plus se faire envoyer de mandat car la poste ne reconnaît pas son titre de séjour espagnol. Il passe la nuit sur un banc de l'aéroport.

Le lendemain matin, il revient au centre de rétention. 3 heures de marche en plus. Il est épuisé, frigorifié, affamé, il a les pieds en sang parce qu'il a des chaussures de ville pas du tout adaptées à ce genre de galère. Après avoir réglé son problème d'argent avec l'OFII et avoir mangé un sandwich, je le conduis finalement à la gare pour qu'il rentre en train. Il est sonné. Il ne comprend pas ce qui lui est arrivé.

Maria Isabel est une chilienne de 36 ans. Elle aussi a fait la petite expérience du poste frontière. Elle aussi est en situation régulière mais n'a pas tout ses documents sur elle. Elle aussi passera deux jours en prison avant d'être reconduite au même endroit où elle a été arrêtée pour participer à la politique clairvoyante de la France en matière d'immigration clandestine. Elle nous a laissé un petit témoignage.

Vendredi 9 décembre 2011

Je m'adresse à vous pour dénoncer les mauvais traitements subis lors de ma garde à vue. Je voyageais d'Espagne en Italie et j'ai été arrêtée à la frontière française et amenée au poste frontière.

J'ai été maintenue dans une cellule du mercredi 21h30 au jeudi 15h.

La nuit de mercredi, il faisait très froid. J'ai dormi sur un simple matelas très fin avec une petite couverture sale. La porte de la cellule est restée ouverte et il faisait très froid. Je n'ai pas dormi de la nuit. Le lendemain, les policiers sont revenus et nous ont distribué des aliments périmés. Un jus d'orange périmé depuis le mois de juin et des galettes en sachet périmées depuis octobre. Quand nous l'avons dit à la chef de la police elle a rit et nous a dit qu'elle ne s'en était pas aperçue. Pour avoir des informations sur ce qui nous arrivait, un interprète est venu le jeudi matin. Je lui ai dit que les aliments étaient en état de décomposition. Il m'a dit que la chef de la police disait qu'il n'y avait rien d'autre à manger et que je ne devais pas causer d'autres problèmes et fermer ma gueule parce que je risquais une peine de cinq ans de prison.

Les autres policiers se moquaient des autres immigrés détenus. Une détenue de couleur est arrivée. Ils se sont moqués d'elle et se prenaient en photo en mimant leurs actions sur nous. Le policier de la nuit de mercredi s'est mit à crier quand je lui ai demandé si je pouvais fumer une cigarette. Il s'est mis à crier très fort, j'ai eu peur et je n'ai plus ouvert la bouche.

Merci à vous par avance.

Des policiers comme ceux que j'ai rencontrés ne devraient pas avoir le droit d'exercer leur profession et ne devraient pas perdre le respect des gens seulement pour leur nationalité.

Le chef des policiers du mercredi m'a dit que pour eux, les assassins, les voleurs ou les immigrés, c'était tous les mêmes.

Maria Isabel GUZMAN AGUIRRE

La réadmission la plus conne du mois

Cissé à fini son voyage en Europe. Après cinq ans de travail en Italie, il rentre au Sénégal rejoindre sa famille. Son titre de séjour est arrivé à expiration alors c'est l'heure du grand voyage. Il a acheté une voiture de marque coréenne qu'il a remplie de cadeaux pour les siens. Le budget est serré et la route va être longue. France, Espagne, Maroc, Mauritanie puis Sénégal

Elle va être finalement un peu plus longue que prévue.

Arrivé au poste frontière du Perthus, Cissé est arrêté. Son titre de séjour italien est périmé depuis quelques jours et les plaques provisoires de son véhicule ne sont pas aux normes. Pas grave il va en acheter d'autres et puis il quitte le territoire. A voir la voiture chargée à bloc, cela ne fait aucun doute. Mais non, le titre de séjour est périmé donc il n'a pas droit de circuler en France peu importe qu'il explique qu'il lui reste deux mètres pour la quitter. Bûchette, bûchette, quand tu nous tiens.

La voiture est immobilisée au Perthus. Cissé est placé en garde à vue puis conduit au centre de rétention de Cornebarrieu avec un arrêté de réadmission vers ...l'Italie.

Il ne comprend pas. Mais il n'y a rien à comprendre.

Nous contactons la Préfecture et la police. C'est idiot mais c'est comme ça. Dura lex sed lex. Après son retour en Italie, Cissé aura besoin de son véhicule pour quitter le territoire. Il va donc devoir revenir au poste de police du Perthus. Nous essayons d'obtenir la garantie qu'il ne sera pas arrêté à nouveau . Nous ne l'obtiendrons pas.

- Il est en situation irrégulière et il doit quitter le territoire.
- Oui mais c'est ce qu'il aurait déjà fait si vous ne l'en aviez pas empêché.
- Oui mais il est en situation irrégulière.
- Peut-il revenir chercher sa voiture maintenant qu'il a été reconduit en Italie ?
- Il a qu'à essayer on verra bien.

Finalement, quatre jours après son départ, nous recevons un texto.

Grazie mille a touti d la Cimade. G pri la voiture é g a peine embarqué ds l ferry pour Tanger. Votre soutien é incomensurable et déterminant.

No comment

De Charybde en Scylla

Elion est un kosovar issu d'une famille rom. Né à Mitrovica, il subit très tôt des discriminations en raison de ses origines ; régulièrement menacé et insulté, il est également dépourvu de tout document d'identité ce qui prive sa famille d'aide sociale et empêche la scolarisation de sa fille. Elion encaisse, il a l'habitude ... et continue à enchaîner les boulots malgré les persécutions La situation est à peine vivable, cela ne peut pas être pire. Et pourtant ...

Un jour de mai 2011, des individus masqués et armés (en fait, des policiers qu'il reconnaît à leur tenue) font irruption chez lui pour lui faire passer le message : il doit quitter les lieux et fissa. Pour finir de le convaincre, ils s'en prennent très violemment à sa femme. Cette fois, il n'a plus d'autre choix que de fuir son pays et la famille, pleine d'espoir, arrive en France pour y demander l'asile. Les débuts sont très rudes ; ils vivent sous une tente, sur les berges de l'Aude mais au moins la petite est scolarisée au collège, cela vaut bien quelques sacrifices

Pour la Préfecture de l'Aude, au moins les choses sont simples : le Kosovo est depuis quelques mois sur la liste des pays d'origine sûrs. L'affaire est donc entendue et placée en procédure prioritaire.

Traduction pour l'asile : l'OFPRA va se faire un plaisir d'expédier la demande, qui doit être instruite en 15 jours et dans l'immédiat pour la famille : ni autorisation provisoire de séjour, ni hébergement, ni allocation de survie

Heureusement, les soutiens s'organisent dans l'Aude pour aider au mieux la famille. Malheureusement, en raison d'un problème de bon de transport, Elion qui n'a pu se rendre à la convocation, voit sa demande d'asile rejetée et se retrouve sous le coup d'une OQTF, malgré son recours devant la CNDA (ah, les charmes de la procédure prioritaire).

Quelques jours après son audience devant la Cour, il est arrêté par la police, placé en garde à vue et remis aux agents de la PAF qui le transfèrent au CRA le 16 novembre.

Pour le JLD, rien à dire, la garde à vue est pleinement justifiée puisque Monsieur qui avait 30 jours pour quitter la France ne s'est pas exécuté !

Idem en appel.

Seul petit grain de sable dans la machine (et pas des moindres), la Cour doit rendre son verdict le 1^{er} décembre. L'avocat parisien est confiant, le dossier est solide.

Les jours passent, Elion qui venait nous voir tous les jours pour avoir des nouvelles, reste maintenant dans son secteur.

Arrive enfin le 1^{er} décembre.

Pas de chance, l'avocat n'est pas disponible pour aller consulter l'affichage à la Cour et cette dernière ne répond pas à notre fax. Après tout, on n'est pas à quelques jours de rétention près ! Et puis, comme le dit Guéant, *«notre système est en danger parce que le dispositif est détourné par des abus»*.

Finalement, nous apprenons enfin que la Cour lui a accordé le statut de réfugié.

Elion sort du CRA, soulagé mais sonné par son passage en CRA et ses 20 jours d'enfermement.

Laurence.

CRACHOIR

QUIZZ ?

Qui a dit ?

"Ce qu'on appelle xénophobie, racisme est une manifestation pathologique d'un sentiment normal. Il est naturel, il est normal, il faut le répéter, c'est un réflexe de santé, qu'un groupe ou un peuple comme un individu ne se laisse pas pénétrer par l'extérieur sans contrôle. Il y va de son identité, de son sentiment d'appartenance à un destin et d'attachement à des valeurs intériorisées et communes à tous."

REPONSE

Alain GIRARD démographe, définition du mot migrant dans l'encyclopédie !
(ça fait peur hein !!)

